



L'élú de la nation pense que cette nouvelle mesure vise tout simplement à asphyxier le consommateur

Une taxe d'une valeur de 33% du téléphone ou de la tablette à la sortie d'usine sera imputée aux utilisateurs dès le 15 octobre 2020. La décision prise par le gouvernement camerounais crée de vives réactions.

Désormais chaque téléphone ou tablette connecté (e) à un réseau de télécommunication camerounais pour la première fois à partir du 15 octobre 2020, aura son IMEI enregistré et recevra un SMS indiquant à l'utilisateur le montant des droits de taxes à payer. Cette décision prise par le gouvernement est très incomprise au sein de l'opinion publique.

« Hum...pendant qu'on attend l'application de l'article 66 de la constitution pour assainir les finances publiques, ils décident d'asphyxier les pauvres camerounais pour renflouer les caisses qu'ils vident par le vol », s'insurge Cabral Libii, président du Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale (PCRN).

Par la suite, le député s'interroge : **« L'importation du téléphone se fera désormais en franchise de douane alors que les importateurs paient la TVA, les précomptes et autres ? Comment on peut vendre l'illusion de la baisse du prix du téléphone alors que peu**

d'importateurs paient à l'usine et vendent les téléphones d'occasions? ».

Voici le texte de Cabral Libii, publié hier lundi 12 octobre 2020

Téléphone, douane etc. Non et non!

Hum...pendant qu'on attend l'application de l'article 66 de la constitution pour assainir les finances publiques, ils décident d'asphyxier les pauvres camerounais pour renflouer les caisses qu'ils vident par le vol!

Les téléphones ne payaient pas la douane avant?

Pourquoi la douane quitte la porte pour devenir un impôt ?

L'importation du téléphone se fera désormais en franchise de douane alors que les importateurs paient la TVA, les précomptes et autres ?

Comment on peut vendre l'illusion de la baisse du prix du téléphone alors que peu d'importateurs paient à l'usine et vendent les téléphones d'occasions?

Et si les importateurs faisaient bloc pour ne pas baisser les prix de téléphone ?

Car après tout ce produit ne fait pas l'objet d'homologation des prix et donc sujet à libéralisation!

Et si les téléphones devaient entrer en franchise de douane (c'est à dire que l'Etat démissionne de la surveillance de porte) qu'est qu'on fait du TEC (Tarif Extérieur Commun) de la CEMAC?

Le Cameroun va-t-il devenir le boulevard de l'invasion téléphonique de la sous-région avec tout ce que ça va créer comme désordre?

A la vérité le téléphone est devenu un produit de première nécessité.

Qui peut nous dire maintenant que les frais de dédouanement sont fixés à 33%, comment un téléphone payait à la douane il y a une semaine?

Ça nous permettra de savoir s'il y a augmentation ou pas!

Quelle inhumanité!

Ils ont trouvé une niche fiscale, une de plus sur la souffrance des camerounais. Celles dans lesquelles leur prédation est logée sont délicatement protégées.

L'Etat englué dans ses propres travers veut imputer son impotence sur le pauvre consommateur. Non et non!

Vous allez financer votre gabegie autrement!

Non et non!

Cabral Libii
